



## Remboursement d'un trop percu

Par **magalhaes**, le **18/01/2008** à **15:29**

j'ai eu 2jumeaux prime de 543.69 en 2006 j'ai eu 1 enfant prime de 427.19 en 2006 j'ai appele la mutuelle en pensant qu'il s'etait trompe. et non c'est une erreur de leur part j'ai eu 233 euro en trop puisue ils disent que depuis 01012006 mes garanties de mutuelle ont change alors que nous payons plus cher la cotisation 25 euro en 2005 et 32 euro en 2006.si je n'avais pas appelle ils ne s'en ont pas rendu compte. a l'heure d'aujourd'hui ils me reclame le trop percu de 233 euro.merci de m'aider